

31030 - Insertion professionnelle

**Proposition d'attribution de subvention pour 2020-2021
et d'approbation des termes de projet de convention à
conclure avec l'association
Convergence France en charge de l'accompagnement à
l'emploi des bénéficiaires du RSA au sein des chantiers
d'insertion**

CP/2020/382

Service chef de file :

A6 - Secrétariat général

A630 - Emploi

Résumé :

En lien avec la Stratégie Nationale et départementale de Prévention et de lutte contre la pauvreté et la politique départementale visant à l'accompagnement de tous vers l'emploi, il est proposé à la Commission Permanente de décider de la participation du Département du Bas-Rhin à l'expérimentation menée sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg dénommée « programme d'actions Convergence » et portée par l'association Convergence France dans le cadre d'un partenariat fédérateur avec l'Etat, l'Eurométropole et la Ville de Strasbourg ainsi que l'ensemble des acteurs institutionnels (Région Grand Est, Pole Emploi, Missions Locales, Agence Régionale de Santé,...) et trois chantiers d'insertion volontaires (Emmaüs Mundolsheim, Les Jardins de la Montagne Verte, le Fort Joffre).

Ce programme d'actions repose sur deux dispositifs complémentaires :

- le Dispositif Premières Heures (DPH) qui a vocation à rapprocher de l'emploi de manière très progressive les personnes ayant connu un parcours de vie très difficile qui ne se projettent pas d'emblée dans un contrat de travail long et pour lesquelles les dispositifs d'insertion classiques s'avèrent inadaptés ;
- un second dispositif « convergence » une fois les personnes en mesure de travailler 20h par semaine, reposant sur le renforcement des ressources des chantiers d'insertion et une approche décloisonnée de l'accompagnement socio-professionnel, une dynamique globale d'insertion sur les volets de l'emploi, du logement et de la santé.

Le Département participerait plus directement au DPH à hauteur de 60 000 €. La mise en œuvre du DPH s'opérera de manière progressive avec un potentiel démarrage d'une quinzaine de contrats en fin d'année 2020, un objectif de 60 contrats en 2021 et un potentiel de 100 contrats en 2022 dans l'hypothèse d'un renouvellement du financement.

Le présent rapport propose à la Commission Permanente d'attribuer une subvention à l'association Convergence France pour l'année 2020 et pour 2021 à l'expérimentation du DPH qui a vocation à s'adresser à un public très éloigné de l'emploi.

Il est également proposé à la Commission Permanente d'approuver les termes du projet de convention financière à conclure avec l'association concernée.

Dans le cadre de la Stratégie Nationale de Prévention et de lutte contre la pauvreté, le Département du Bas-Rhin est pleinement engagé avec l'Etat pour permettre

l'accompagnement de tous vers l'emploi.

Une attention toute particulière est portée pour les personnes en situation de grande précarité, en particulier celles qui, ayant connu des parcours de vie très difficile, sont très éloignées de l'emploi parce qu'elles cumulent de nombreux freins lourds de retour à l'emploi (santé, logement, ...).

Un programme d'actions dénommé Convergence a été initié au niveau national à destination des chantiers d'insertion, qui accompagnent des publics très éloignés de l'emploi. Ce programme s'appuie sur le renforcement des ressources et une approche décloisonnée de l'accompagnement socio-professionnel, une dynamique globale d'insertion sur les volets de l'emploi, du logement et de la santé.

En complémentarité et en amont du dispositif Convergence, le Dispositif Premières Heures (DPH) est également expérimenté pour proposer un sas temporaire, progressif, adapté, destiné aux publics très éloignés de l'emploi qui ne se projettent pas d'emblée dans un contrat de travail long et pour lesquelles les dispositifs d'insertion classiques s'avèrent inadaptés.

Ce dispositif DPH permet en particulier de proposer à ce public très éloigné de l'emploi des contrats (CDDI) sur mesure entre une heure et vingt heures, pour une durée d'un an en leur proposant un accompagnement adapté. Cette souplesse contractuelle permet une montée en charge très progressive (4h/semaine puis 8, 16...) de l'activité au sein d'un chantier d'insertion. En fonction de leur progression, les personnes pourront ensuite intégrer le chantier d'insertion dans un parcours d'accompagnement de plus longue durée (5 ans).

L'association Convergence France, qui a pour objectif d'accompagner des démarches innovantes de lutte contre la grande exclusion s'appuyant sur l'accompagnement par l'emploi, porte actuellement l'essaimage du programme sur 7 territoires (Grenoble, Lille, Marseille/Nice, Nantes, Eurométropole de Strasbourg et Toulouse).

C'est dans ce contexte que le programme sera déployé sur l'Eurométropole de Strasbourg en 2021. Ce projet fédère localement l'Etat (DIRECCTE), le Département, l'Eurométropole et la Ville de Strasbourg mais également l'ensemble des autres acteurs institutionnels (Région Grand Est, Missions Locales, Pôle Emploi, Agence Régionale de Santé, ...).

La mise en œuvre du DPH s'opérera de manière progressive avec un potentiel démarrage d'une quinzaine de contrats en fin d'année 2020, un objectif de 60 contrats en 2021 et un potentiel de 100 contrats en 2022 dans l'hypothèse d'un renouvellement du financement.

Le dispositif a un coût total annuel de 140 000 € (période de montée en charge comprise), coût dédié uniquement à l'accompagnement. L'association Convergence France le financera à hauteur de 20 000 €.

Il est proposé la participation du Département à ce projet qui s'inscrit pleinement dans ses priorités politiques de retour à l'activité pour tous, en cohérence également avec les objectifs du service public de l'insertion et le plan départemental de lutte contre la pauvreté. L'action « Osons jardiner » initiée par le Département en 2017 est l'illustration de cette volonté politique de déployer une offre d'accompagnement adaptée pour le retour très progressif à l'activité des personnes les plus éloignées de l'emploi.

Le financement apporté par le Département serait de 60 000 € destinés exclusivement au dispositif Premières Heures. Le projet serait également co-financé par l'Eurométropole de Strasbourg à la même hauteur. L'association Convergence France, qui coordonne le démarrage du DPH sur le territoire serait destinataire de la subvention à reverser auprès

des associations de chantier d'insertion de l'Eurométropole qui se sont portées volontaires pour participer au programme d'action, à savoir Emmaüs Mundolsheim, Les Jardins de la Montagne Verte, le Fort Joffre. Pour 2021, seuls les deux premiers seront concernés par la mise en œuvre du DPH et le reversement de la subvention.

Il est proposé à la Commission Permanente de décider le versement d'une aide financière d'un montant total de 60 000 € à l'association Convergence France, d'approuver la convention type annexée au présent rapport et d'autoriser le Président à signer cette convention.

Code enveloppe budgétaire	Imputation M52	Crédits prévus	Crédits disponibles	Crédits proposés
47043	017-6574-564	442 818,00 €	442 818,00 €	60 000,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son Président :

- *décide d'attribuer au titre de l'accompagnement des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active, une subvention pour l'année 2020, d'un montant total de 60 000 € à l'association Convergence ;*
- *approuve les termes du projet de convention financière type à conclure entre le Département du Bas-Rhin et l'association Convergence ;*
- *autorise son Président à signer la convention.*

Strasbourg, le 23/10/20
Le Président du Conseil Départemental



Frédéric BIERRY